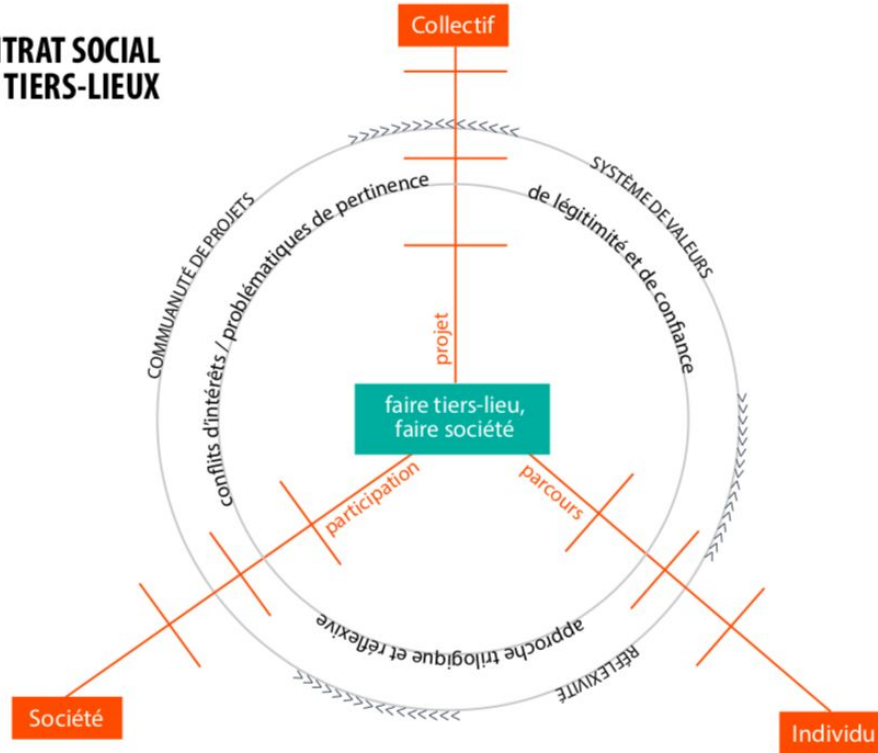


CONTRAT SOCIAL DES TIERS-LIEUX



INDIVIDU

UN PROCESSUS D'INDIVIDUATION

VALORISATION DES INDIVIDUS

(VALORISATION,
CONNAISSANCE DES
COMPÉTENCES)

DEGRÉ D'AUTONOMIE ET DE CONFIANCE DES INDIVIDUS ACCUEILLIS

(NIVEAUX ET NATURE DE
L'ACCOMPAGNEMENT)

OUVERTURE À TOUS - ACCUEIL INCONDITIONNEL

PERMISSION PROPOSÉE

(INITIATIVES, PROJETS,
EXPÉRIMENTATIONS
POSSIBLES)

SERVICES RENDUS

(OFFRE, AGILITÉ,
ACCESSIBILITÉ,
QUALITÉ)

IMPACT PROFESSIONNEL

(DÉVELOPPEMENT,
AIDE, SOCIAL, COMPÉ-
TENCES...)

COLLECTIF

UN PROJET OU ACTION COLLECTIVE

ESPACE DE TRAVAIL
(QUALITÉ, MATÉRIEL, RÉGIE..)

GOVERNANCE PARTAGÉE

SERVICES MUTUALISÉS OU GÉRÉS COLLECTIVEMENT

BIENS COMMUNS
(LIEU EN COPROPRIÉTÉ, EMBLÈME ET PATRIMOINS SAUVEGARDÉ)

PROJETS COLLECTIFS
MENÉS AVEC DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

TERRITOIRE

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**LIEU DE
PROXIMITÉ**

**HYBRIDATION
DES SERVICES**

**GESTION DE
SERVICES
D'INTÉRÊT PUBLIC**

**RECONFIGURE
UN QUARTIER,
UN VILLAGE**
EN RECRÉANT
UNE CENTRALITÉ
URBANISTIQUE

RÉINVENTE UN
AUTRE MODE DE
CONSOMMATION ET/OU
LA VIE LOCALE.
DÉMOCRATIE LOCALE
RÉVISÉE / R&D LOCALE

TRAVAIL SUR VOTRE PROJET

Individu

Collectif

Société

Approche
réflexive
